



BP
NIVEAU 4

Coiffure

" Je suis créatif et j'ai le sens de l'esthétisme... "

Public

Il faut être âgé de 15 à 29 ans au début du contrat d'apprentissage

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé

Formation adultes : nous contacter

Prérequis

Être titulaire du CAP Métiers de la coiffure

Durée

Contrat de 24 mois dont 800 heures de formation en centre

Rythme

12 semaines de 35 heures de cours par an et le reste du temps en entreprise

Modification possible selon le calendrier et les examens

Délai d'accès

Session : une rentrée par an en septembre.

Date limite d'intégration dans les 2 mois qui suivent la rentrée

Coût de la formation

Apprentissage : la formation est gratuite pour le jeune qui signe un contrat d'apprentissage. Le coût est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.

Continue : les financements de la formation continue sont nombreux (CPF de transition, France Travail, autofinancement,...).

Nous contacter pour un devis.

Le ou la titulaire du **Brevet Professionnel (BP) coiffure** est un professionnel hautement qualifié, sa compétence lui permet d'exécuter et de diriger des travaux nécessitant des connaissances générales et techniques associées à une grande maîtrise gestuelle.

Visagiste et créateur, il doit savoir maîtriser les techniques qui lui permettent de couper, de soigner et de traiter le cheveu.

Au courant de toutes les tendances, habile et innovateur, le coiffeur doit savoir instaurer un lien de confiance avec son client, pour le satisfaire et le fidéliser.

Le BP permet d'ouvrir son salon.

Objectifs et compétences visées

S'informer, communiquer

- Collecter, sélectionner et traiter les informations
- Transmettre des informations et rendre compte
- Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle

Organiser et gérer

- Gérer les produits et les matériels
- Planifier les activités
- Animer et encadrer les personnels
- Développer la vente des produits et des services
- Participer à la gestion de l'entreprise

Concevoir et mettre en œuvre

- Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
- Concevoir une coiffure personnalisée
- Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires
- Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement
- Mettre en œuvre des techniques de modification durable de la forme
- Créer et réaliser des coupes
- Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages
- Concevoir et réaliser des coiffures événementielles
- Concevoir et réaliser une taille du système pilo facial

Evaluer

- Évaluer la satisfaction de la clientèle
- Apprécier l'efficacité d'une technique, d'un résultat
- Évaluer le travail du personnel

La formation

Descriptif et référentiel consultable sur le site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38231/>

Formation inscrite au RNCP sous le n°38231

Certifiée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 08 / 11 / 2023

valable jusqu'au 31 / 08 / 2028

Contenu de la formation

Enseignement général :

- Expression française et connaissance du monde

Enseignement professionnel :

- Pratique professionnelle
- Technologie professionnelle
- Sciences appliquées
- Management
- Gestion de l'entreprise
- Vente conseil, législation professionnelle
- Arts appliqués à la profession

Modalités d'évaluation

Ponctuel, écrit et oral, pratique. Examen final de l'éducation nationale de niveau 4, en fin de 2^{ème} année.

Possibilité de validation par blocs de compétences : oui ☐ non ☒

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie active en présentiel avec apports théoriques, exercices de mise en situation et travaux pratiques

Salles adaptées et équipées pour la formation

Plateaux techniques et ateliers professionnels

Le 1^{er} équipement professionnel est fourni au début de la formation

Accessibilité

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Contact : direction.adjointe@cfa-europeen-louis-prioux.fr

Et après ?

Secteur d'activité

Le ou la titulaire du BP Coiffure peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans :

- des salons ou entreprises de coiffure
- des entreprises de production de produits capillaires
- des établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence ...)

Poursuite d'études possibles

Ce BP débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études :

- Brevet de maîtrise de Coiffure (Niveau 5)

Type d'emplois accessibles

Il peut gérer sa propre entreprise, être coiffeur indépendant, à domicile. Il peut occuper un poste de :

- Chef(fe) d'entreprise
- Directeur(trice) technique « manager »
- Animateur(trice) ou responsable technique
- Conseiller(ère) professionnel(le)

Taux d'insertion dans le métier 6 mois après la fin de la formation consultable sur [Inserjeunes](#)

Contactez-nous !

CFA @européen Louis Prioux / A.F.PRO.M

4 rue Antoine Durenne – Parc Bradfer - BP 50 259

55 006 BAR-LE-DUC Cedex

Tél. : 03.29.79.47.13 – contact@cfa-europeen-louis-prioux.fr

